

## **Les enfants face à la violence domestique**

Les enfants exposés à la violence domestique subissent un stress psychique énorme. Ils sont traversés par la peur, la pitié, se sentent paralysés et impuissants. Même si l'enfant n'est pas lui-même la cible des agressions physiques ou psychiques, il en est toujours affecté. Assister à la violence de leurs parents ou d'autres personnes chargées de leur éducation constitue pour les enfants et les adolescents une forme de violence (psychique).

### **Les conséquences pour les enfants**

Selon les statistiques cantonales, la police constate la présence d'enfants dans presque la moitié de ses interventions pour violence domestique. Le fait d'être confrontés à la violence exercée envers l'un de leurs parents ou d'une autre personne proche est une forme de violence psychique pour les enfants. Si une atmosphère de tension, de menace et d'arbitraire règne là où ils devraient se sentir à l'abri et en sécurité, les enfants sont en proie à une grande détresse psychique.

De plus, dans ces situations de conflit, il arrive souvent que les parents ne disposent pas des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des enfants; de ce fait, ces derniers souffrent souvent de négligence.

La violence domestique constitue ainsi un facteur de perturbation important pour le développement de l'enfant: de nombreux enfants présentent des troubles de comportement qui se manifestent par de l'agitation ou de l'agressivité mais aussi par l'abattement ou l'anxiété; certains enfants présentent des signes de traumatisme. Mais la violence au sein du couple se répercute aussi négativement sur d'autres domaines, par exemple les compétences sociales, scolaires et cognitives ou la santé physique des enfants.

### **Prise de conscience du problème – trop peu d'attention pour les enfants**

Ces dernières années, la prise de conscience du problème de la violence domestique s'est développée en Suisse. Au niveau fédéral (notamment grâce au ressort Violence domestique du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes) comme au niveau intercantonal, cette question a suscité de plus en plus d'attention. Dans le cadre de toutes ces activités et mesures, l'exposition des enfants à la violence domestique n'est généralement considérée que comme un aspect parmi d'autres. Dans certains cantons, des offres de soutien spécifiques ont été mises en place pour les enfants affectés par la violence domestique. Leurs évaluations montrent l'efficacité des approches centrées sur l'enfant. Mais il n'existe pratiquement pas de relevé systématique des données concernant les enfants exposés à la violence domestique ou leur intégration dans des dispositifs de prise en charge et de suivi. Un autre aspect problématique, c'est le fait que les professionnels qui sont extérieurs au domaine de la violence domestique mais sont appelés à travailler avec les parents et/ou les enfants ne sont souvent pas suffisamment sensibilisés aux effets que peut avoir, pour les enfants, le fait d'être exposés à la violence domestique.

Protection de l'enfance Suisse s'emploie à ce que les professionnels de différents domaines appelés à

travailler directement ou indirectement avec des enfants soient sensibilisés à la façon dont les enfants sont affectés et subissent, sur le plan de leur développement, les effets de la violence domestique vécue. Cette sensibilisation peut prendre la forme de conférences thématiques, de congrès et de colloques, de cours de formation continue ou d'informations sur le web.

Mais Protection de l'enfance Suisse souhaite aussi soutenir directement les enfants et les jeunes concernés en leur faisant savoir où ils peuvent trouver de l'aide et un appui en cas de violence domestique. Là aussi, Protection de l'enfance Suisse prévoit des activités dans le domaine de la sensibilisation scolaire et de la transmission d'information basée sur le net; une contribution est prévue aussi dans les médias dans le cadre de la campagne de sensibilisation nationale [«Comment vas-tu?»](#)

Protection de l'enfance Suisse s'engage par ailleurs au niveau politique pour une [meilleure protection des victimes dans le cas des enfants affectés par la violence domestique](#) et pour [l'adhésion de la Suisse à la «Convention d'Istanbul»](#).

## **Protection de l'enfance Suisse met en réseau les acteurs du monde professionnel**

C'est à ce niveau qu'intervient Protection de l'enfance Suisse. La fondation dresse actuellement un état des lieux des coopérations, des programmes, des projets, des structures et des mesures existant en Suisse pour les enfants concernés, examine les recommandations et les bonnes pratiques d'autres pays et s'emploie à développer des mesures spécifiques, en concertation avec différents acteurs et experts, en vue de fortifier la position des enfants affectés par la violence domestique.

-  
-  
[Infographie «Se disputer oui – mais en restant fair-play!»](#)

-  
[Se disputer fait partie du vivre ensemble. Quand les conflits sont résolus dans le respect, tous en tirent bénéfice. Une infographie élaborée par Protection de l'enfance Suisse et Formation des Parents CH.](#)



—  
[Vidéo "La violence domestique rend malade" / 10.10.2016](#)

[Deux jeunes racontent comment ils percevaient la violence entre leurs parents, quel effet elle a eu sur eux, ce qu'ils ressentait et comment ils géraient la situation.](#)